



Délibération n° 1

du CONSEIL MUNICIPAL du 23 JUILLET 2018

Commune de La Bouëxière

République Française

<p>NOMBRE DE MEMBRES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afférent au Conseil Municipal : 27 - En exercice : 27 - Présents : 17 - Ayant pris part à la délibération : 22 <p><u>Date de convocation :</u></p> <p>Mercredi</p> <p><u>Date d'affichage du compte rendu :</u></p> <p>Question n° : 1</p> <p>Rénovation de la salle de sport : autorisation donnée au maire de signer des marchés</p> <p>Acte rendu exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture</p>	L'an deux mille dix-huit, le 23 juillet, à 18h30, Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane PIQUET, Maire					
				Présent	Absent	Procuration
	Monsieur	Stéphane	PIQUET	X		
	Monsieur	Patrick	LAHAYE		X	
	Madame	Aline	GUILBERT		X	S. Piquet
	Monsieur	Gilbert	LE ROUSSEAU	X		
	Madame	Florence	DANEL		X	
	Monsieur	Gérard	BECEL		X	
	Madame	Isabelle	MARCHAND-DEDELOT	X		
	Monsieur	Pierre-Yves	LEBAIL	X		
	Madame	Catherine	LEBON	X		
	Monsieur	Alain	JOSEPH	X		
	Monsieur	Jean-Pierre	LOTTON	X		
	Monsieur	Jürgen	BUSER	X		
	Madame	Rachel	SALMON	X		
	Monsieur	Rolland	ROUSSELLE	X		
	Madame	Annie-France	TURPIN-CHEVALIER		X	I. Marchand Dedelot
	Madame	Margaret	GUEGAN KELLY	X		
	Madame	Dominique	SALEZY	X		
	Monsieur	Patrick	MOULIN	X		
	Monsieur	Philippe	ROCHER	X		
	Madame	Sterenn	LECLERE		X	G. Le Rousseau
	Monsieur	Jérémie	DELAUNAY	X		
	Madame	Noémie	THEVEUX		X	
	Monsieur	Jean-Marie	LEFEVRE		X	
	Monsieur	Philippe	BLANQUEFORT		X	S. Hardy
	Madame	Catherine	CHILOUX	X		
	Madame	Pascale	AFFRE		X	C. Chiloux
Monsieur	Sylvain	HARDY	X			
Secrétaire de séance : Jérémie Delaunay						

1. RENOVATION DE LA SALLE DE SPORT : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER DES MARCHES

Rapporteur : Monsieur Stéphane Piquet

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la rénovation de la salle de sport, une consultation a été lancée pour 10 lots avec un retour de plis le 8 juin 2018.

Les lots étaient les suivants :

- Lot 02 — Démolition / Gros Oeuvre
- Lot 03 — Charpente / Bardage / Couverture
- Lot 04 — Menuiseries Extérieures
- Lot 05 — Isolation / Doublages / Cloisons / Faux-Plafonds
- Lot 06 — Menuiseries Intérieures Bois
- Lot 07 — Revêtements de Sols / Faïence
- Lot 08 — Peinture
- Lot 09 — Electricité
- Lot 10 — Plomberie sanitaire / VMC
- Lot 11 — Serrurerie

Les lots :

- 2 – Démolition – gros œuvre
- 3 - charpente – bardage – Couverture
- 7 – revêtements de sols

Ont été infructueux lors de cette consultation (pas de plis déposés).

Pour les autres lots, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

LOT N°04 — MENUISERIES EXTERIEURES

L'entreprise ayant l'offre LA MIEUX-DISANTE est MIROITERIE GUEROISE pour un montant de **8 504,57 euros Hors taxes, soit 10 205,48 TTC**

LOT N°05 — DOUBLAGES — CLOISONS — FAUX PLAFONDS

L'entreprise ayant l'offre LA MIEUX-DISANTE est COCONNIER pour un montant de **13 886,30 euros Hors taxes, soit 16 663,56 TTC**

LOT N°06 — MENUISERIES INTERIEURES

L'entreprise ayant l'offre LA MIEUX-DISANTE est DELAHAYE BRUNO pour un montant de **40 210,27 euros Hors taxes, soit 48 252,32 TTC**

LOT N°08 — PEINTURE

L'entreprise ayant l'offre LA MIEUX-DISANTE est TIRIAULT pour un montant de **23 301,72 euros Hors taxes, soit 27 962,06 TTC**

LOT N°09 — ELECTRICITE

L'entreprise ayant l'offre LA MIEUX-DISANTE est BS pour un montant de **168 551,57 euros Hors taxes,**

soit 202 261,88 TTC

LOT N°10 — PLOMBERIE SANITAIRE VMC

L'entreprise ayant l'offre LA MIEUX-DISANTE est **JOSEPH FOUGERES** pour un montant de **18 122,18**
Hors taxes, soit 21 746,61 TTC

LOT N°11 — SERRURERIE

L'entreprise ayant l'offre LA MIEUX-DISANTE est **ACM** pour un montant de **62 544,00 euros hors**
taxes, soit 75 052,80 TTC

Une deuxième consultation a été lancée pour les lots restés infructueux lors du premier appel d'offres. La date de réception des plis était le mercredi 18 juillet 2018. Une seule offre a été déposée pour un seul lot, le **lot 3 - toiture / charpente**.

La commission s'est réunie le 23 juillet 2018 pour analyser l'offre de l'**entreprise KERMARREC** pour un montant **de 263 701.58 € HT, 316 441,90 € TTC** et a donné son accord pour ce marché

Décision du conseil municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré,

- approuve les marchés présentés ci-dessus
- autorise Monsieur le Maire à les signer, ainsi que toute pièce afférente.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Stéphane Piquet, Maire de La Bouëxière